

Forêt de l'ISERE

38

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

Surfaces et volumes

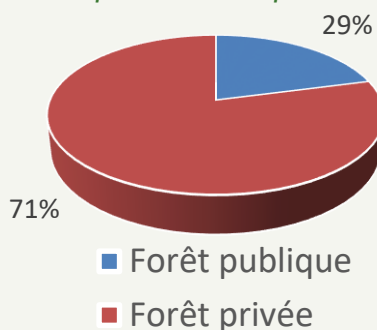
Taux de boisement de **39%**.

Superficie forestière totale est de **307 000 ha**.

Surface de forêts privées **219 000 ha**

(Source *Observatoire des forêts*)

Répartition forêt privée et publique



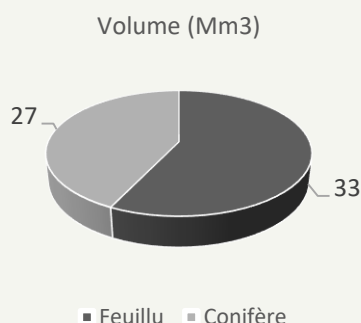
Le volume de bois vivant est de **60 000 000 m³** et le volume moyen est de **229 m³/ha** (172 m³/ha en France).

Peuplements et essences (en surface)

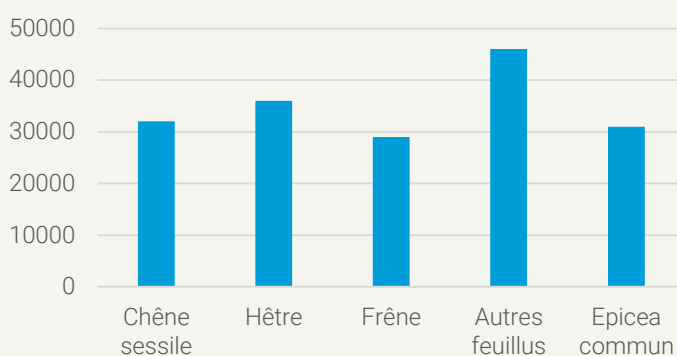
Part des peuplements purement feuillus : 60 %

Part des peuplements purement résineux : 17%

Part des peuplements mixtes : 22%



Surface essences principales (ha)



Quels flux de bois en forêt ?

Sur la période 2014-2022, la production biologique est de 1 700 000 m³/an, soit 6.5 m³/ha/an.

La mortalité est de 400 000 m³/an, soit 1.5 m³/ha/an

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur [l'Observatoire des forêts françaises](https://observatoire-des-forêts.fr)



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

auvergnerhonealpes.cnpf.fr

La forêt privée et ses propriétaires

- La forêt privée appartient à 86 100 propriétaires forestiers.
- 2 hectares de propriété forestière moyenne.
- 2 900 forêts de plus de 10 hectares représentant **43 %** de la superficie forestière.



Eric Hell©CNPf

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha	77 000	89,5	62 600	35
De 4 à 10 ha	6 200	7	37 700	22
De 10 à 20 ha	1 900	2,5	25 850	15
Plus de 20 ha	1 000	1	49 550	28
TOTAL	86 100		175 700	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion : **209 ; 15 756 ha**
Codes de bonnes pratiques sylvicoles : **198 ; 1 490 ha**

L'enjeu majeur pour les forêts Iséroise est d'assurer son renouvellement et sa pérennité pour contribuer à limiter le changement climatique avec le stockage du carbone, la qualité de l'eau, la filière bois, la biodiversité, les paysages...en prenant en compte le risque incendie.

Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



Améliorer et développer la gestion des forêts



Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles



Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources



Participer à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr>

